

**4 Économie**

**Programme Graine/Suivi-Evaluation dans le département de Mulundu**

**Plus de 38 ha de manioc déjà plantés**



Près de 38,46 hectares de manioc plantés dans le cadre du programme à Lastoursville.



Le coordinateur général du programme Graine, Léandre Bouloubou (à-g), sur le site de Lengoye à Lastoursville.

Photo : Wilfried Ndong

Photo : Wilfried Ndong

**Willy NDONG**  
Lastoursville/Gabon

**APRÈS** Koula-Moutou, dans le département de la Lolo-Bouenguïdi, où elle a pu mesurer les difficultés auxquelles font face les coopératives, suite à l'arrêt des travaux d'aménagement des différents sites par les entreprises sous-traitantes défaillantes (lire l'Union d'hier), la délégation du Programme de Gabonaise des réalisations

agricoles et des initiatives des nationaux engagés (Graine) et du ministère de l'Agriculture ont mis le cap dimanche dernier sur Lastoursville, chef-lieu du département de Mulundu. Là-bas, les experts se sont, dans un premier temps, entretenus dans les locaux de la mairie locale, avec les membres des différentes coopératives, en vue de cerner tous les problèmes pouvant constituer un frein à la bonne marche du projet dans la contrée.

Les questions liées aux conflits homme-faune, à la distribution de la subvention (100 000 francs), à la livraison tardive des boutures de manioc, à l'insuffisance des tracteurs et des moyens de déplacement des coopératives ont été abordées, en toute franchise. Auparavant, le responsable régional Graine de l'Ogooué-Lolo, Mitch Calvin Ndemby a salué le courage des Mulundois qui, malgré quelques difficultés ren-

contrées sur le terrain, se sont véritablement approprié ce projet pour en faire un métier. Non sans faire le bilan du Programme Graine dans le département. « S'agissant du nombre d'adhérents au niveau des coopératives, il est en augmentation, du fait que certaines coopératives, en interne, ont rajouté de nouveaux membres. Sur le site de Lengoye, non loin de Lastoursville, et qui est un regroupement de huit coopératives, nous avons

planté, à ce jour, 38,46 ha de manioc. Ce qui n'est pas mal, en raison de quelques difficultés rencontrées par les coopératives. Nous vous informons aussi qu'une nouvelle coopérative, Bambouka, du village Malanga, est entrée en phase de planting depuis la fin du mois de mai. C'est donc une source de satisfaction pour nous», a-t-il indiqué. Le coordinateur national du Programme Graine, Léandre Emmanuel Bouloubou, a, lui aussi, encour-

ragé les coopérateurs du département à véritablement s'approprier le projet qui, selon lui, leur appartient. « Ce projet est le vôtre. Vous n'êtes pas des employés de Sonader, encore moins ceux de la Coordination. Vous devez vous battre pour que demain, vous deveniez de véritables entrepreneurs agricoles. Ce projet tient à cœur le chef de l'Etat. Redoublez d'efforts et nous serons toujours à vos côtés », a-t-il insisté.

**Petit angle**

**Des difficultés clairement identifiées**

**W.N.**  
Lastoursville/Gabon

**LES** coopératives du département de Mulundu font, incontestablement, du bon boulot. Hyper-motivés, les coopérateurs se sont véritablement appropriés le projet. « Nous avons foi en ce projet, qui va incontestablement changer

nos vies et nos habitudes alimentaires. C'est une aubaine qui s'offre à nous. C'est, entre autres, pour cette raison que nous nous battons pour faire aboutir ce projet, afin que demain soit meilleur pour nos enfants et nous. N'oubliez jamais que la terre ne ment jamais», nous a confié Jean-Pierre Likouni, membre d'une coopérative locale. Malgré cette volonté affichée par les coopératives, plusieurs difficultés demeurent néan-

moins. Cinq principales difficultés ont été identifiées (conflits homme-faune, mauvais état de la route, fourniture en boutures de manioc, transport des coopératives et l'épineuse question de la répartition de la subvention). S'agissant du premier point, les coopératives ont indiqué que les éléphants commencent à roder autour des plantations, et sont prêts à les saccager. Au sujet des routes, force est de

constater que plusieurs d'entre elles, qui conduisent vers les sites, sont quasiment impraticables. Par conséquent, elles constituent un point bloquant dans l'exercice de toutes formes d'activités. En ce qui concerne la fourniture en boutures de manioc, les coopératives ont indiqué qu'une fois les premières boutures plantées, elles éprouvent du mal à s'approvisionner sur le plan local. S'agissant du trans-

port des coopératives vers les différentes plantations, le problème reste entier, vu que les dites plantations sont parfois situées à plusieurs kilomètres des villages. Elles ont donc émis le souhait d'être transportées pour accélérer le travail. Après avoir écouté les coopératives, Léandre Bouloubou, le coordinateur général du Programme a promis de trouver des solutions aux problèmes relevant de sa compétence.

**Éclairage**

**Quid des 100 000 francs de la subvention ?**

**W.N.**  
Lastoursville/Gabon

**LA** question liée à la subvention de 100 000 francs, promise aux coopérateurs à titre individuel, continue de faire couler encre et

salive. En effet, pour les coopératives, il n'est pas question de donner moins de 100 000 francs à leurs membres des coopératives, le président de la République ayant lui-même décidé, le 15 décembre 2015 à Koula-Moutou, d'allouer cette somme aux agriculteurs comme subvention à l'encouragement. Pour certains,

ce montant doit être fixe et même considéré comme un salaire. Lors des derniers paiements, le mois de mai dernier, certains ont perçu des montants allant de 17 000 à 100 000 francs cfa. Ce qui n'a pas manqué d'énervier plus d'un agriculteur, accusant la coordination provinciale de « prédateur à la solde de l'argent ».

Sur place, le coordinateur général du Programme a donc tenu à apporter des précisions sur cette question. « Cette subvention est une prime d'incitation à la performance et non un salaire. Par conséquent, chaque exploitant doit remplir des critères pour bénéficier des 100 000 francs. Ainsi donc, les critères

retenus sont la présence sur le site, le nombre d'hectares plantés, la coupe de boutures de manioc, l'entretien, le dessouchage... En plus, trouvez-vous normal que quelqu'un qui travaille 25 jours sur 30 ait le même montant que celui qui vient travailler juste 2 jours ? Non! ce n'est pas acceptable », a martelé M. Bouloubou.

<p><b>CHANGEMENTS</b></p> <p><b>COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 31/05/2016</b></p> <p><b>Union Gabonaise de Banque</b></p> <p>SiteWeb : <a href="http://www.ugb-banque.com">http://www.ugb-banque.com</a></p>	<p>FIXING</p>			<p>VENTE BILLETS (sans frais)</p>		<p>INDICES BOURSINIERS</p>		
	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	<b>1 EUR</b>	<b>655,957</b>			
USD	1,1154	1USD =	588,091	1 USD	624,199	<b>CAC 40</b>	31/05/2016 <b>4 517,39</b>	
CAD	1,4530	1CAD =	451,450	1 CAD	475,294	<b>DOW JONES</b>	31/05/2016 <b>17 873,22</b>	
JPY	123,8300	1JPY =	5,297	100 JPY	550,849			
GBP	0,7619	1GBP =	861,005	1 GBP	897,136			
CHF	1,1044	1CHF =	593,949	100 CHF	62 206,72			
ZAR	17,5863	1ZAR =	37,299	100 ZAR	3878,68			
MAD	10,8866	1MAD =	60,254	1MAD	62,66			
CNY	7,3363	1CNY =	89,413	1CNY	92,09			

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
**31 Mai 2016: 49,50**